



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE VALENCIENNES

SERVICE
Enseignement – Petite
Enfance

DELIBERATION
2024/ N°61

Nombre de Conseillers : 33
En exercice : 33
Présents : 26
Absents : 29

DATE D’AFFICHAGE
Le 31 Octobre 2024

DATE DE CONVOCATION
Le 30 Octobre 2024

OBJET:

Atribution d’une carte
cadeau aux Collégiens ayant
obtenus le Diplôme National
du Brevet ou Certificat de
Formation Générale.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le
caractère exécutoire de cet acte
et informe que la présente délibération
peut faire l’objet d’un recours pour
excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Lille dans un délai de
deux mois à compter des formalités
de publication et de transmission en
sous-préfecture.
Ce tribunal administratif peut être
contacté par l’application informatique
« Télérecours citoyens » accessible par
le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le **19/11/2024** S'LO
ID : 059-215901125-20241107-D61_2024-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du JEUDI 07 NOVEMBRE 2024

L’an deux mil vingt quatre, le sept Novembre à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l’article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

PRESIDENCE de : Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Étaient présents : Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, Mme GILBERT Stéphanie, M. DRUESNE Patrick, Mme DUPUIS Michèle, Mme GILSON Emmanuelle, M. BIGAILLON Laurent, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, M. WALCZAK Sylvain, Mme MBNDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, Mme CANIAU Nathalie, M. MOULIN Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques,

Conseillers ayant donné procuration :

Mme DELGARDE Marie-Tiphaine procuration Mme DUHAMEL Sylvia, Maire

Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain

M. JEZEK Christophe procuration M. LEMAIRE Pascal

Absents excusés : M. BECOURT Julien - Mme DYTRYCH Anne - M. MUSY Frédéric

Absent : M. DECROIX Patrick

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 85 du 07 décembre 2023, portant adoption du budget primitif 2024,

Considérant, que le budget 2024 prévoit les crédits nécessaires à la réalisation de cette action,

Considérant la volonté de la Municipalité, d’encourager la réussite scolaire et de récompenser les jeunes Bruaysiens lauréats du Diplôme National du Brevet ou du Certificat de Formation Générale scolarisés en leur octroyant une carte cadeau,

Considérant que le nombre de lauréats bruaysiens de l’année scolaire 2023-2024 s’élèvera à 120 élèves au maximum,

Considérant l’avis favorable de la commission Enseignement-Petite Enfance en date du 22 octobre 2024,

En Conséquence, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d’autoriser Madame le Maire à attribuer une carte cadeau d’une valeur de 15€00 aux bruaysiens lauréats du Diplôme National du Brevet ou du Certificat de Formation Générale lors de l’année scolaire 2023-2024,

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le

ID : 059-215901125-20241107-D61_2024-DE

S'LO

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,



S. DUHAMEL.

Signée le 12/11/2024
Transmis en préfecture 13/11/2024
Publié sur le site le 13/11/2024